

## الدلالة التعليلية على مستوى أداة الربط « بما أن »

د. محمد الناصر سالم أو شاح - كلية الآداب والتربية بصبراتة جامعة صبراتة

### ملخص

إن فهم نص الجملة لا يتم من خلال فهم مفرداتها وتركيباتها فحسب وإنما يتم أيضا وخصوصا من خلال ربطها ببقية نصوص الجمل المحيطة بها إجمالا. وتلعب أدوات الربط ذات الدلالة المنطقية في هذا الخصوص - سواء أكانت عاطفية أو زمنية أو تعارضية أو استدلالية أو شرطية أو تعليلية أو استنتاجية أو غائية (قصدية) أو غيرها- دورا أساسيا في فهم الجمل في سياق تسلسلها المنطقي وارتباطها النصي على المستوى المعنى.

وتتميز أدوات الربط التعليلية بتنوعها وتعدد استخداماتها النصية؛ وتأتي أدوات الربط لأن و بما من أهم أدوات الربط التعليلية من حيث وفرة استخداماتها وخصوصية دلالاتها النصية.

وإذا كانت أداة الربط بما أن - وهو موضوع بحثنا هذا- تستخدم لبيان العلاقة التعليلية بين حدثين (وهما علة الحدث ونتيجته) فإن أداة العلة بما أن تستخدم أساسا لتبيين حجة المتحدث في علاقته التعليلية مع سياق نص الجملة برمتها. من ذلك ان هذا الأخير يضيف من خلال اختياره لمثل هذه الأداة تفاعله وانطباعه الذاتي على مضمون النص ليعطيه بذلك منحنا شخصيا بحثا على مستوى الدلالة التعليلية.

### كلمات جوهرية:

بما أن - أداة ربط استدلالية - تبرير - معايير ذاتية - لأن - إثبات - خطاب.

## L'EXPRESSION DE LA CAUSE AU NIVEAU DE L CONJONCTION PUISQUE

(Par Mohamed USHAAH)

Maitre de conférences - Faculté de pédagogie - Université de Sabratha

E-mail : [ushaah.mohamed@gmail.com](mailto:ushaah.mohamed@gmail.com)

### Résumé

*C'est par le type même d'organisation et d'enchaînement de ses éléments, par le genre de relations et de combinaisons entre ses propositions*

*et ses phrases que le discours acquiert sa valeur, sa cohérence et sa continuité dynamique.*

*Parmi ces relations logico-sémantiques dont la fonction est de souligner les variations et les subtilités de raisonnement (coordination, inférence, temporalité, causalité, conséquence, opposition, condition, etc...), ce sont celles exprimant la notion de cause qui se distinguent par leur diversité et leurs subtilités discursives.*

*C'est que la cause est exprimée par plusieurs locutions et autres conjonctions logico-sémantiques. Celles-ci sont marquées notamment par l'opposition-aussi bien sémantique que syntaxique- entre les deux principales conjonctions causales à savoir **parce que** et **puisque**.*

*Concernant les propositions causales introduites par **puisque** - objet de notre présente étude -, elle marque qu'un fait quelconque est la suite logique d'un autre fait, C'est pourquoi, cette conjonction est appelée "raisonnante".*

*En ce sens, elle apporte en général une preuve, une justification de la proposition principale, cette justification ne sert ni de thème, ni de prédicat. Elle ne fait que compléter le véritable prédicat de l'énoncé et arrondir la principale. C'est que la conjonction **puisque** n'établit pas de rapport entre deux faits (entre la proposition principale et la proposition causale) comme c'est le cas d'ailleurs de **parce que** mais établit un rapport entre le locuteur et son énoncé.*

**Mots clés :**

***Puisque ; conjonction raisonnante ; justification ; subjectivité ; inférence ; discours.***

Introduction :

La langue constitue un système de relations entre les éléments constitutifs du discours. De fait, ce sont de telles relations qui donnent à tout énoncé son caractère organique et vivant de telle sorte que la moindre modification quelque part dans l'énoncé et c'est tout le reste de celui-ci qui se trouve affecté : « la valeur d'un terme peut être modifié sans qu'on touche ni

à son sens ni à ses sons mais seulement par le fait que tel autre terme voisin aura subi une modification »<sup>1</sup>

En outre, comprendre un énoncé ce n'est pas exclusivement le comprendre en soi-même mais encore le rapporter aux autres énoncés dont il fait partie ; autrement dit, c'est le situer à travers les relations et les connexions logico-discursives le reliant aux autres énoncés.

C'est pourquoi, comme l'écrit, à juste titre J.B.Grize : « *ce ne sont pas tellement les choses dont parle le discours qui importe, mais la façon dont elles sont présentées. Ceci conduit à faire porter l'attention bien davantage sur les opérations logico-discursives de prise en charge des énoncés (modélisations de toute sorte), sur leurs justifications..., sur la cohérence de l'ensemble que sur les opérations elles-mêmes des objets* »<sup>2</sup>.

Ces opérations vont se manifester généralement sous forme de locutions et de conjonctions logico-sémantiques dont la fonction est de se mouler sur le cheminement de la pensée humaine, d'en souligner les jonctions, les rapports, les détours et les variations de raisonnement (opposition, condition, but, temporalité, causalité, conséquence, inférence, etc....) et tout particulièrement sur le plan logico-causal.

En effet, on constate que parmi les relations logico-sémantiques, ce sont celles exprimant la notion de causalité qui se distinguent par leur diversité et leurs subtilités sémantiques.

C'est que la notion de cause (à effet) est exprimée par divers procédés aussi bien prépositionnels (de, dans, par, pour, faute de, à cause de, en raison de, sous prétexte de, en considération de, grâce à, etc.... que propositionnels.

Concernant les propositions causales, elles sont introduites par plusieurs manières par : *parce que, puisque, comme, vu que, du fait que, du moment que (où), dès l'instant que, dès lors que, maintenant que, attendu que, étant donné que, sous prétexte que, d'autant (plus, moins que), en considération du fait que, etc....*

Ces diverses locutions causales sont dominées principalement par l'opposition – aussi bien sémantique que syntaxique – entre *parce que* et *puis*

*que*. Cette opposition entre les deux conjonctions est si manifeste que certains grammairiens, entre autres Kr. Sandfeld, vont jusqu'à diviser les propositions causales en deux groupes distincts selon qu'elles sont introduites par *parce que* ou par *puisque*.

Concernant la proposition introduite par *puisque* - objet de notre présente étude -, elle signifie qu'un fait quelconque est la suite logique d'un autre fait<sup>3</sup>. Elle est « raisonnante » (par rapport à la valeur « constatante » de *parce que*) dans la mesure où elle introduit un aspect de justification dû à l'intervention du raisonnement du locuteur dans l'énoncé. C'est à ce niveau que la conjonction *puisque* acquiert un aspect de subjectivité dû justement à cette intervention.

Aussi, nous allons, dans le cadre de la présente étude, mettre en lumière les valeurs sémantiques inhérentes à la conjonction *puisque* - et notamment celles de justification, de subjectivité et de présupposition - ainsi que ses principales caractéristiques syntaxiques subséquentes.

### **La conjonction *puisque***

#### **I- Valeurs sémantiques :**

C'est une conjonction nettement adverbiale exprimant à l'origine le temps, plus tard la raison.

À l'instar des conjonctions constituées par des syntagmes où *que* se trouve directement accolé à un adverbe (*ainsi que, après que, mais que...*) est né la locution *puis que* exprimant étymologiquement le temps (*puis = après*).

Ex : « Puis que j'ai la rose baisie » (Depuis que j'ai embrassé la rose)

(Guillaume de Lorris et Jean de Meun, Le Roman de la Rose, Editions Flammarion, Paris, 1974.)

Ensuite, cette même locution *puis que* prit un sens causal qu'il conserva seul à partir du XVII<sup>ème</sup> siècle, laissant le sens temporel à la conjonction *depuis que*<sup>4</sup>.

« Puis donc que vous trouvez la mienne inexcusable ».

(Pierre Corneille, *Médée* (1635) -Tragédie en 5 actes -, Editions Magnard, Paris, 2008.)

Plus tard, la conjonction *puis que* s'est transformée en *puisque*<sup>5</sup> :

« Sire, si ferai-je puisque vous le voulez. » (Berthe aux Grands pieds)<sup>6</sup>

Dans ce dernier exemple, on note déjà la spécificité de *puisque* en tant que locution causale marquant le caractère évident, indiscutable d'un tel fait, en opposition à *parce que* qui ne fait qu'exprimer sans plus un rapport entre deux faits. Cette opposition ne fait que traduire aussi bien au niveau sémantique que syntaxique la divergence fondamentale qui existe entre le fonctionnement de *puisque* et celui de *parce que*.

### 1- *Puisque* sert à justifier le locuteur.

En effet, la conjonction *puisque* est utilisée pour justifier le locuteur par rapport à son interlocuteur. Cette justification ne sert ni de thème ni de prédicat, car elle porte sur l'énoncé dans sa totalité, contrairement à *parce que* qui, en établissant la cause entre deux faits, sert justement de prédicat. En ce sens, la proposition causale introduite par *puisque* sert moins à expliquer le fait contenu dans la proposition principale que l'acte intellectuel (jugement, affirmation) qui conduit à poser ce fait.<sup>7</sup>

Autrement dit, *puisque* n'a plus alors le rôle de justifier la proposition principale mais le locuteur qui énonce celle-ci.

Aussi, loin d'exprimer un lien entre la principale et la subordonnée qu'elle introduit, la conjonction *puisque* sert à établir un lien « entre l'acte accompli en énonçant la première et l'information présentée dans la seconde. »<sup>8</sup> Le rapport causal n'est donc plus entre deux faits, mais entre le locuteur et son énoncé. Ce qui fait qu'on n'est plus situé au niveau du fait énoncé mais au niveau de l'acte accompli par son énonciation, autrement dit, au niveau du « dire » et non du "dit », ce que O. Ducrot appelle « l'acte illocutoire »<sup>9</sup>

C'est à travers cet acte accompli par l'utilisateur de *puisque* que la parole se transforme en démonstration et que l'interlocuteur est tenu en conséquence,

« ou bien d'admettre ce qu'on lui a dit, ou bien d'essayer une réfutation des arguments donnés. »<sup>10</sup>

Ce qui fait que l'interlocuteur ne peut se dérober d'un tel choix. D'ailleurs, R.Martin ne dit pas autre chose lorsqu'il décrit le fonctionnement de *puisque* comme étant « un rapport causal affirmé entre ce que l'on veut admettre et ce qui est déjà admis [de telle sorte que] l'interlocuteur ne peut plus se dérober ». <sup>11</sup>

De fait, ce dernier n'a plus le choix que d'accepter la justification avancée par le locuteur. Du reste, l'interlocuteur n'a même la possibilité d'ajouter quoi que ce soit au raisonnement du locuteur. Il doit s'y faire tout simplement.

On constate cette valeur de raisonnement indiscutable dans cet extrait de dialogue tiré du film français "Borsalino" - réalisé en 1970 par Jacques Deray, scénario de Jean-Claude Carrière et Jean Cau - :

- « - François Cappella (Jean-Paul Belmondo) : « Tout le monde te gêne »
- Roch Siffredi (Alain Delon) : « Puisque je te dis que ce n'est pas moi. Qu'est-ce- qu'il te faut de plus ? »
- « Rien de plus ».

Dans cet extrait de dialogue, on constate que R.Siffredi - en réponse à l'accusation de F.Cappella selon laquelle il aurait tué un membre du gang adverse dit " le Danseur " - nie formellement cette accusation. Pour preuve, il avance sa propre version des faits en demandant à son interlocuteur de le croire sur parole sans aucune discussion.

En ce sens, R.Siffredi veut signifier à F.Cappella: " puisque je te dis que ce n'est pas moi qui ai tué le Danseur, il faut me croire sur parole ; un point, c'est tout. Je n'ai rien d'autre à ajouter ".

L'interlocuteur - en l'occurrence F.Cappella – se trouve coincé et donc obligé de réfuter ou d'admettre sans discuter davantage le raisonnement du locuteur. Sa réponse se résume alors à : " Rien de plus ", en signe d'acquiescement et d'acceptation du dit raisonnement.

Prenons cet autre exemple s'inscrivant dans le même registre ; cet exemple est tiré du roman *Caligula* de l'écrivain *Albert Camus* :

● « - Caligula : Jure de m'aider, Caesonia.

- Caesonia : Je n'ai pas besoin de jurer puisque je t'aime. »

(Albert Camus, *Caligula*, p.20, Editions Gaston Gallimard, Collection Folio, Paris, 1958).

On constate dans cet extrait de dialogue que l'interlocutrice *Caesonia* refuse de jurer pour prouver à *Caligula* qu'elle va l'aider sûrement, arguant à cet égard de l'amour qu'elle lui porte et qu'elle considère justement connue le meilleur des serments qu'elle puisse lui faire en ce sens : " Je n'ai pas besoin de jurer puisque je t'aime", lui assure-t-elle. Comme si *Caesonia* considérait l'amour qu'elle porte à *Caligula* comme une preuve en soi l'exonérant de tout serment quant à l'assurance de l'aide qu'elle compte lui fournir.

Il s'ensuit alors clairement que la responsabilité de la proposition logique située après puisque incombe à l'interlocuteur et non au locuteur. Autrement dit, le domaine du premier concerne **tout ce qui vient après puisque** alors que le domaine du second est situé au niveau de **la proposition principale + puisque**.

Prenons un autre exemple allant dans le même sens :

● « - La vieille : Ça n'a jamais existé, Paris, mon petit.

- Le vieux : Cette ville a existé puisqu'elle s'est effondrée. C'était la ville de lumière puisqu'elle s'est éteinte, éteinte depuis quatre cents mille ans »

(Eugène Ionesco, Théâtre, Tome I, p.130, Editions Gaston Gallimard, Paris, 1962).

Ce qui se trouve justifié dans cet extrait de dialogue, ce n'est pas l'existence de Paris, mais le locuteur qui affirme que cette ville a existé.

L'adverbe de phrase puisque est tout à fait à l'expression d'un jugement sur la vérité de l'énoncé. Comme il porte sur l'énoncé dans sa totalité, il peut s'élever à ce plan illocutoire qui n'appartient pas au message lui-même mais

qui constitue un jugement sur la vérité : " Je veux dire que cette ville a existé puisqu'elle s'est effondrée...".

Cette proposition peut porter sur l'acte d'énonciation, qu'il soit d'ailleurs assertif comme dans cet autre exemple : " Les mondes meurent puisqu'ils naissent". (Anatole France, Jardin d'Epicure, p.4, Editions Calmann-Levy, Paris,1924) ou encore interrogatif à l'instar de l'exemple suivant : " Ne viendrait-il pas puisqu'il est découragé? "

L'adverbe de phrase *puisque* peut aussi porter sur le choix d'un mot ou d'une expression située dans la principale comme le montrent ces énoncés :

- « -La peste puisqu'il faut l'appeler par son nom... »
- « -...Sa beauté fatale, je dis fatale puisque cette beauté l'a conduite au suicide ».

On peut donc dire d'une manière générale que si *parce que* dénote une simple énonciation de la cause de façon objective et répond tout naturellement à la question : *pourquoi ?*, l'adverbe de phrase *puisque* " a une valeur subjective de l'argumentation et accentue la dépendance de cause à effet en le faisant reconnaître comme logique et incontestable ".<sup>12</sup>

A ce propos, on peut noter que lorsqu'on veut mettre en évidence et accentuer la valeur justificative véhiculée par la conjonction *puisque*, on a parfois tendance à répéter cette même conjonction :

- « Puisqu'on a toujours reconnu aux femmes une exquisite habileté à soigner les malades, puisqu'elles furent de tout temps des consolatrices et des guérisseuses, puisqu'elles fournissent à la société des infirmières et des sages-femmes, comment ne pas louer celles qui, non contentes de l'apprentissage reconnu, poussent jusqu'au doctorat leurs études médicales et s'accroissent ainsi en dignité et en autorité ? » (Anatole France, Le Jardin d'Epicure, p.151, Editions Calmann Lévy-Editeurs, Paris,1924).

Généralement on se contente plutôt de répéter *que* à la place de *puisque* :

- « Puisqu'elles ne sont pas là et qu'elles se permettent de nous faire attendre, viens danser avec ton vieux père et ses rhumatismes. »

( Françoise Sagan, *Bonjour Tristesse*, p.54, Editions René Julliard, Paris, 1954).

La proposition introduite par *puisque*, à force de pousser la démonstration très loin, peut s'éloigner de la notion causale à tel point qu'elle exprimera en quelque sorte la conséquence alors que la proposition principale deviendrait la véritable causale<sup>13</sup> comme le montre cet extrait de dialogue :

● « - Electre : Vous l'avez assassiné, n'est-ce pas ?

- Clytemnestre : Qu'oses-tu dire fille ! Tout le monde sait que ton père a glissé sur le dallage.

- Electre : Le monde le sait parce que vous l'avez raconté.

- Clytemnestre : Il a glissé, folle, puisqu'il est tombé. »

(Jean Giraudoux, *Electre*, pp.195-196, Editions Bernard Grasset, Paris, 1961).

Dans cet énoncé, Clytemnestre ne prétend pas que le père d'Electre a glissé pour être tombé, mais juste le contraire : il est tombé pour avoir glissé.

Par ailleurs et quoique s'opposant, tout particulièrement, à *parce que* par son caractère illocutoire (ou encore méta-discursif selon l'appellation de R. Martin)<sup>14</sup>, il n'empêche que la conjonction *puisque* sert parfois à justifier non le sujet de l'énonciation, c'est-à-dire le locuteur, mais le sujet de l'énoncé lui-même. Autrement dit, la conjonction *puisque*, à l'instar de *parce que*, va porter sur le contenu de l'énoncé et non sur l'affirmation de la vérité :

● « Il y a de cela vingt ans, puisque j'avais trente ans et que j'en ai cinquante ».

(Guy de Maupassant, *Contes Choisis*, p.30, Editeur : Sociétés des Bibliophiles contemporains, Paris, 1882).

Dans cet exemple, il y a une relation de causalité entre les deux faits : le fait qu'il s'est passé vingt ans explique le fait que l'auteur n'a plus trente ans comme jadis (comme il y a vingt ans) mais cinquante.

La relation causale entre deux faits apparait clairement aussi dans l'exemple suivant :

- « Puisqu'il m'a donné rendez-vous pour demain, c'est que tout n'est pas perdu. »

(François de Miomandre , *Le Greluchon Sentimental*, p. 36, Editions Joseph Ferenczi, Paris, 1938).

Il faut noter dans cet exemple que la conjonction *puisque* est antéposée obligatoirement en raison de la présence de l'expression " *c'est que* ".<sup>15</sup>

D'ailleurs, les deux sortes de justification véhiculées par la conjonction *puisque*, l'une servant à justifier le sujet de l'énonciation, l'autre le sujet de l'énoncé, peuvent coexister dans une même phrase, l'une enchâssée dans l'autre.

- « Faut-il donc quitter Odile ? Puisque sa nature et la mienne sont telles que je ne serai jamais tranquille puisqu'elle ne veut et ne voudra rien faire pour me ménager, ne vaudrait-il pas mieux que nous vivions chacun de notre côté ? »

(André Maurois, *Climats*, p.105, Editions Le Livre de Poche, Paris, 1955).

L'énoncé peut se résumer syntaxiquement ainsi : « *Puisque* + proposition subordonnée causale (elle-même, dans un énoncé secondaire, devenant une principale accompagnée d'une subordonnée introduite par *puisque* + principale ».

Mais en tout état de cause, l'opposition sémantique entre la conjonction *puisque* servant à justifier le sujet de l'énoncé et la conjonction *parce que*, quoique moins forte, reste toujours présente.

Prenons d'ailleurs deux autres énoncés s'inscrivant dans ce même registre :

- « On l'a acquitté parce qu'il était trop vieux ».
- « On l'a acquitté puisqu'il était trop vieux ».

Le linguiste Kr. Sandfeld<sup>16</sup> indique, à cet égard, que, pour un tel cas, on a le choix entre les deux conjonctions, " c'est-à-dire qu'on peut indiquer la cause sans plus ou faire agir le raisonnement " tout en faisant cependant remarquer que dans le dernier énoncé ( on l'a acquitté ) ne diffère pas beaucoup de (on n'a guère pu faire autrement que de l'acquitter). Là, le linguiste danois a touché implicitement à une autre caractéristique de *puisque* à savoir la subjectivité.

## 2 - *Puisque* marque la subjectivité :

En effet, lorsque je dis : " On l'a acquitté puisqu'il était trop vieux ", la donnée causale porte bien sur le fait de l'acquiescement, non sur la vérité de mon affirmation.

L'opposition avec *parce que* peut alors apparaître moins forte. Elle reste cependant très nette : " En effet, il s'agit moins, avec *puisque*, de dire la cause objective d'un fait que de justifier l'attitude prise par le sujet de l'énoncé."<sup>17</sup>

Autrement dit l'énoncé " On l'a acquitté parce qu'il était trop vieux " signifie qu'il ne pouvait en être autrement ; en ce sens, toute autre attitude aurait été anormale. Ce qui fait que la donnée causale sera caractérisée par un aspect de nécessité inévitable.

Et, c'est dans ce contexte tout particulièrement qu'apparaît la valeur " subjective " de *puisque* ainsi que la valeur " objective " de *parce que* ;<sup>18</sup> l'une justifiant une attitude déterminée prise par le locuteur alors que l'autre expliquant la cause objective d'un fait sans plus.

De même, par l'emploi de *puisque*, le locuteur avance une certaine logique de voir les choses. Pour lui, il ne s'agit pas de présenter un motif, une raison quelconque à son énoncé mais d'exprimer son propre raisonnement, sa logique personnelle ; d'où la valeur de subjectivité véhiculée par *puisque*, comme le montre cet extrait de texte où on constate que le substantif "logique " va de pair avec " *puisque* " même dans le cas où cette logique subjective n'est pas concordante avec la réalité des choses.

● « Marie, tu ne connais pas ma Normandie marine et mouillée, ses ciels en mouvement. Quand tu l'as vue en janvier, c'était l'immobilité du froid, le

grand ciel blanc que tu as regardé en face sans ciller, après être entrée dans le restaurant. C'est alors que j'ai découvert que tu as les yeux blonds. En bonne logique, puisqu'ils reflétaient du ciel, ils auraient dû bleuir, ou foncer, puisque tu étais vêtue d'un chandail noir, Non, ils étaient blonds ».

(François Nourissier, *La Crève*, Editions Grasset, Paris, 1970). In (*Partage-4<sup>ème</sup> année de l'enseignement secondaire*), p.40, Editions du Centre National Pédagogique, Zaghuan, Tunisie, 2012).

On déduit de cet extrait que la logique présupposait que les yeux de Marie soient "bleus" sous l'effet du reflet bleu du ciel ou soient "foncés" par l'effet du chandail noir que celle-ci portait. Or ni l'un, ni l'autre ne s'est produit, les yeux de Marie sont restés blonds. Mais ce qui nous intéresse ici c'est que la conjonction *puisque* est employée en liaison étroite avec le substantif "logique" ; ce qui montre subséquemment la valeur d'énonciation raisonnante et logique inhérente à cette conjonction.

De même, cette valeur subjective de *puisque* véhiculant une certaine logique personnelle apparaît clairement dans cet autre exemple :

- « Au demeurant, moi, j'ai décidé d'être logique et puisque j'ai le pouvoir, vous allez voir ce que la logique va vous coûter. J'exterminerai les contradicteurs et les contradictions. S'il le faut, je commencerai par toi ».

(Albert Camus, *Caligula*, p.35, Editions Gallimard, Collection Folio, Paris, 1958.)

On constate encore dans ce dernier énoncé que le mot "logique" est lié clairement à la conjonction *puisque* mais il s'agit là, en réalité, de la logique intrinsèque du locuteur. De fait, par sa logique personnelle, ce dernier entend en substance signifier à autrui : " ce que je dis n'est pas sujet à discussion. Car j'ai le pouvoir d'imposer ma logique personnelle selon ce que bon me semble".

C'est pourquoi d'ailleurs, quiconque utilise la conjonction *puisque* dans cette optique devrait donc à priori avoir l'autorité de le faire.

### 3 - *Puisque* relève de la présupposition :

Outre le caractère illocutoire et subjectif, la conjonction *puisque* se différencie sémantiquement de *parce que* par une autre caractéristique, à savoir la notion de présupposition. En ce sens, le fait causal introduit par la conjonction *puisque* appartient aux présupposés de la phrase. Par présupposés nous entendons l'ensemble des données déjà connues et acceptées au moment de l'acte de langage, ou que l'on feint d'être tel et qui, de ce fait ne relèvent pas de l'information<sup>19</sup>.

" Dire qu'il ne fume plus ", par exemple, présuppose qu'il fumait avant, ou encore " affirmer qu'il est déjà là " laisse entendre qu'il devait être là, mais plus tard.

Lorsque je dis également : "on l'a acquitté puisqu'il était trop vieux", la vieillesse est un fait admis. L'information est dans l'acquiescement et peut-être dans la relation causale établie avec la vieillesse. Mais la vieillesse elle-même appartient au connu.

De même, dire "je le ferai puisqu'il le faut" c'est supposer que cette obligation n'est pas nouvelle pour l'interlocuteur et que je ne lui apporte rien à ce qu'il ne sache déjà.

Ce qui fait, comme le soutient à juste titre R.Martin, que "le fait causal présenté par *puisque* appartient aux présupposés de phrases"<sup>20</sup> ; en ce sens que *puisque*, en tant qu'adverbe de phrase "rappelle ce qui est déjà mémorisé et relève ainsi de la présupposition sémantique(...) c'est-à-dire qu'il se situe en dehors de l'information proprement dite"<sup>21</sup>.

Par l'acte de présupposé, le locuteur limite le cadre de dialogue offert à l'interlocuteur et fait de l'acceptation du contenu par celui-ci comme la condition de la poursuite du débat.

En accomplissant cet acte, le locuteur transforme en même temps les possibilités de parole de l'interlocuteur. Cette transformation n'est pas de "type causal, liée au fait que toute énonciation influe sur les croyances, désirs, intérêts de l'auditeur"<sup>22</sup> mais elle est : "institutionnelle, juridique : ce qui est

modifié chez l'auditeur c'est son droit de parler"<sup>23</sup> dans la mesure où il doit prendre le présupposé pour cadre de sa propre parole.

Dans le cas contraire, c'est-à-dire si le locuteur décide de contester le présupposé, on aura une réponse agressive, ce qui aurait pour conséquence de transformer le débat en querelle. Car pour un locuteur, attaquer ses présupposés, c'est aussi l'attaquer personnellement. C'est pourquoi, d'ailleurs les énoncés contestant les présupposés, sont loin d'être introduits par des conjonctions logiques ou argumentatives de type *pourtant*, *cependant* mais plutôt par la conjonction *mais* qui est nature à marquer toute opposition que ce soit personnelle ou intellectuelle.

En voici un exemple :

● « - Maître Thomas de COURCELLES : Il faut croire que vos voix ne vous ont pas conseillé le bon conseil, puisque vous vous défendez si vivement, dès qu'on veut parler d'elle.

- Jeanne : Mais puisque cela ne vous regarde pas !

- Maître Thomas de COURCELLES (souriant) : vous voyez bien ! »

(Charles PEGUY, Jeanne d'Arc, p.295, Editions Gaston Gallimard, Paris,1952).

En somme, pour mieux comprendre l'opposition sémantique entre les deux principales conjonctions à savoir *parce que* et *puisque*, analysons cet extrait de texte (sous forme de dialogue) assez révélateur en ce sens :

● « - Anzoleto: (...) Dis-moi, Consuelita, est ce que tu me trouves beau?

- Consuelita: Mais certainement, puisque je t'aime.

- Anzoleto: Et si tu ne m'aimais pas, comment me trouverais-tu?

- Consuelita: Est-ce que je sais?

- Anzoleto: Quand tu regardes d'autres hommes que moi, sais-tu s'ils sont beaux ou laids?

- Consuelita: Oui, mais je te trouve plus beau que les beaux.

- Anzoleto: Est-ce parce que je le suis, ou parce que tu m'aimes?

- Consuelita: Je crois bien que c'est l'un et l'autre. D'ailleurs tout le monde dit que tu es beau, et tu le sais bien ». (George Sand, *Consuelo*, chapitre XIII, Editions Louis Potter, Paris, 1842).

A la question de son bien-aimé, Anzoleto "Est-ce que tu me trouves beau?", Consuelita ne répond pas d'une manière directe, claire et objective en présentant, par exemple, une description impartiale de la beauté de son bien-aimé aussi bien sur le plan physique que psychologique (beaux cheveux, beau visage, beau sourire, ayant de l'élégance, de la finesse de la délicatesse dans ses rapports avec autrui...).

Mais ce dernier ne se contente pas de cette réponse d'ordre personnel et insiste pour avoir une réponse objective qui dépasse les sentiments d'amour que lui porte sa bien-aimée : "Et si tu ne m'aimais pas, lui dit-il, comment me trouverais-tu ?"

Par cette réplique, Anzoleto entend délimiter le cadre de la réponse de sa bien-aimée. Il veut, de sa part, une réponse impartiale et objective, loin de toute considération d'ordre subjectif.

Alors, il insiste encore et demande à Consuelita de lui fournir une réponse claire et sans parti pris. Dans cette finalité il utilise la conjonction *parce que* ayant une valeur constative et objective. Il invite ainsi sa bien-aimée à préciser s'il est beau parce qu'il l'est réellement, objectivement ou c'est parce qu'elle l'aime (donc subjectivement).

Coincée dans ce cadre étroit de réponse, Consuelita ne trouve pas quoi dire : " Est-ce que je sais ?", répond-elle.

Aussi, Anzoleto explicite sa question et lui dit : "Quand tu regardes d'autres hommes que moi, sais-tu s'ils sont beaux ou laids?". En réalité, ce que Anzoleto veut de sa bien aimée c'est une réponse impartiale, précisant s'il est vraiment beau et expliquant comment il est beau, une réponse qui satisfasse objectivement son égo et sa vanité d'homme. Mais Consuelita choisit de nouveau de répondre d'une manière partielle : " oui, mais je te trouve plus beau que les beaux".

Devant un tel dilemme et tout en affirmant sa réponse initialement partielle et subjective, Consuelita y introduit cependant une part d'objectivité à l'instar de ce que son bien-aimé attend d'elle: "Je crois bien que c'est l'un et l'autre" lui dit-elle en concluant son énoncé par un raisonnement subjectif porté par la locution *d'ailleurs* proche de la conjonction *puisque* au niveau de leur valeur "discursive". C'est ainsi que Consuelita dit à son bien-aimé: "D'ailleurs tout le monde dit que tu es beau, et tu le sais bien". Ce qui revient à dire: "je ne suis pas la seule à te trouver beau puisque tout le monde te trouve ainsi sans oublier de préciser à son bien-aimé que lui-même est conscient de cette réalité: "et tu le sais bien", conclue-t-elle. Et c'est ainsi que Consuelita a pris le dessus sur Anzoletto en l'incluant lui-même dans son raisonnement discursif: "Tu sais bien que tu es beau".

En somme, La conjonction *parce que* introduit dans un énoncé un aspect de neutralité, voire l'objectivité étant donné que le locuteur n'y intervient pas, alors que la conjonction *puisque* introduit, en revanche, un aspect de subjectivité dû à l'intervention du raisonnement du locuteur dans l'énoncé.

Cette justification ne sert ni de thème ni de prédicat. Elle ne fait que compléter le véritable prédicat de l'énoncé et arrondir la principale. C'est que la locution *puisque* n'établit pas de rapport entre deux faits (entre la proposition principale et la proposition causale) mais introduit un rapport entre le locuteur et son énoncé.

D'ailleurs, en indiquant que par *parce que* on introduit une causale "simplement constatante " et que par *puisque* "on donne un motif comme naturel, et pour ainsi dire indiscutable, évident, comme quelque chose qu'on suppose ne pouvant pas être désavoué ou contesté", C. de Boer<sup>24</sup> touchait là implicitement à un critère fondamental dans l'opposition *parce que/ puisque*, à savoir le rapport entre le locuteur et son énoncé, rapport qui a été plus explicité notamment par O. Ducrot<sup>25</sup>.

De fait, lorsque je dis par exemple : "Pierre est content parce qu'il fait beau", je ne fais que *constater* un certain rapport entre deux contenus à savoir que le contentement de Pierre est dû au fait qu'il fait beau. L'inférence, le

rapport entre les deux contenus s'effectuent d'eux-mêmes. Quand à moi, je ne fais que *constater* cette inférence.

Mais quand je dis en revanche: "Pierre test content puisqu'il fait beau", je procède à un raisonnement personnel à travers lequel je *déduis* que le contentement de Pierre est dû au beau temps; c'est-à-dire que c'est moi-même qui effectue le rapport entre les deux contenus: dans ce cas-là *je ne constate pas* l'inférence mais je la *fais*.

C'est pourquoi d'ailleurs la conjonction *parce que* est considérée comme un "opérateur", en ce sens qu'elle sert à introduire à partir de deux contenus une idée nouvelle, celle d'une relation causale ayant pour propriété d'engendrer un contenu nouveau. Son action est, de ce fait, entièrement intérieure au domaine du contenu. La conjonction *parce que* est, de ce point de vue, analogue aux opérateurs *ou* et *et*, lesquels, à partir de deux idées, servant à constituer une idée nouvelle<sup>26</sup>.

En revanche, la conjonction *puisque* est considérée comme un "marqueur d'actes de paroles" c'est-à-dire qu'elle ne sert pas "à constituer une idée nouvelle, mais à accomplir un acte de parole (acte de justification ou d'inférence)"<sup>27</sup>. Dès lors, son action dépasse le domaine du contenu.

O. Ducrot constate entre les deux locutions causales d'autres différences qu'il considère comme essentielles. Celles-ci se situent, comme nous l'avons noté précédemment, au niveau de l'acte locutoire porté par *parce que* et de l'acte illocutoire véhiculé par *puisque*.

De fait, dans une phrase contenant *puisque*, le locuteur intervient véritablement dans l'énoncé. On assiste alors à un appel à l'acte d'énonciation proprement dit, c'est-à-dire à l'acte illocutoire.

En effet, en choisissant la conjonction *puisque*, le locuteur procède par lui-même à la déductibilité de la proposition causale de la proposition principale. Cette déduction ou encore cette inférence entre les deux propositions n'est pas dégagée par l'énoncé lui-même mais par l'acte d'énonciation du locuteur intervenant dans l'énoncé.

Par le choix de *puisque*, le locuteur n'exprime pas l'idée que la proposition principale se déduit de la proposition causale. mais il déduit véritablement lui-même celle-là de celle-ci. Autrement dit, le locuteur « n'affirme pas la possibilité ou la nécessité de l'inférence, mais [il] procède à cette inférence »<sup>28</sup>.

Prenons en exemple l'énoncé suivant en forme de dialogue :

-Follavoine: Mais c'est des caoutchoucs pour mes dossiers! ce n'est pas des jarretières -Julie: Ce n'est pas des jarretières, parce qu'on n'en fait pas des jarretières, mais puisque j' en fais des jarretières, ça devient des jarretières. » (Georges Feydeau, *On purge bébé*, Scène II, Editions Gaston Gallimard, collection Folio, Paris, 2009).

On constate dans la réponse de Julie deux niveaux de discours, d'abord un premier niveau locutoire établissant par *parce que* un rapport causal entre deux faits : le fait qu'il ne s'agisse pas de jarretières et le fait qu'on n'en fait pas ; ensuite un second niveau, cette fois ci illocutoire, faisant entrer en jeu le locuteur à travers son acte d'énonciation. C'est ainsi que Julie impose sa vérité, à elle, à la réalité discursive en affirmant, par l'intermédiaire justement de *puisque*, le fait qu'il s'agit, qu'il doit s'agir de jarretières.

Par *parce que*, je présente la réalité telle quelle : ce n'est pas des jarretières parce qu'on n'en fait pas des jarretières. Par *puisque*, j'interviens dans l'énoncé et mon intervention peut aller jusqu'à forcer la réalité dans la mesure où je veux rendre mon énoncé indiscutable, incontesté malgré tout. Cela est évident dans l'exemple suivant : « Tout ceci est vrai puisque je l'ai entièrement imaginé ». (Boris Vian, exemple tiré du roman- reportage "Saïd et moi" de Poirot Delpech, publié dans le quotidien français *Le Monde* en date du 19 Août 1980, p.9).

Ce qui est justifié ce n'est pas la vérité, mais le locuteur qui affirme que tout ceci est vrai. Dans cet exemple, l'auteur veut dire : ce que je raconte, bien qu'il soit le fruit de mon imagination, est vrai puisque je veux qu' il en soit ainsi et qu'il n'y a rien à discuter. On peut alors dire que la conjonction *puisque* signifie, comme on l'a vu précédemment, qu'« un fait quelconque est la conséquence logique et en quelque sorte nécessaire de ce qui est dit dans la

proposition causale »<sup>29</sup> mais à condition de préciser que c'est le locuteur lui-même qui, intervenant dans l'énoncé, effectue cette conséquence logique ».

## II- Valeurs syntaxiques :

### A -Constructions syntaxiques.

#### 1- Répétition de *puisque* :

Lorsqu'on veut mettre en évidence et accentuer la valeur justificative et illocutoire de *puisque*, on a parfois tendance à répéter cette même conjonction:

- « Puisqu'on a toujours reconnu aux femmes une exquisite habileté à soigner les malades, puisqu'elles furent de tout temps des consolatrices et des guérisseuses, puisqu'elles fournissent à la société des infirmières et des sages-femmes, comment ne pas louer celles qui, non contentes de l'apprentissage reconnu, poussent jusqu'au doctorat leurs études médicales et s'accroissent ainsi en dignité et en autorité ? ». (Anatole France, *Le Jardin d'Epicure*, p.151, Editions Calmann Levy, Paris, 1924).

#### 2- La répétition par l'emploi de *puisque* abrégée en *que* :

Mais en général, lorsqu'on veut répéter, *puisque*, on se contente de répéter uniquement la conjonction *que* :

##### a-) Les conjonctions *puisque* et *que* antéposées :

- " Puisqu'elles ne sont pas là et qu'elles se permettent de nous faire attendre, viens danser avec ton vieux père et ses rhumatismes". (François Sagan, *Bonjour tristesse*, P.54, Editions René Julliard, Paris, 1954).

##### b-) Les conjonctions *puisque* et *que* postposées :

." Il y a de cela vingt ans, puisque j'avais trente ans et que j'en ai cinquante." (Guy de Maupassant, *Contes choisis*, p.30, Editeurs : Bibliophiles contemporains, Paris, 1882).

### 3- Limitation de *puisque* à *que*:

Il arrive même que la conjonction *puisque* soit limitée au simple emploi de *que*:

- « Tu es bien fière que tu passes sans dire bonjour aux amis » (Emile Zola, La terre, p.242, Editions Le Livre de Poche, Paris, 2006).

L'énoncé est en fait similaire à « Tu es bien fière puisque tu passes ... ».

- « Vous étiez donc en bien mauvaise compagnie, que vous ne m'avez pas saluée? ». (Anatole France, Histoire comique, p.67, Editions de l'Aube, Paris, 2017).

- « Où est-il donc qu'on ne l'a pas vu depuis trois mois ». (Alfred Eapus et Emmamel Arène, l'Adversaire - comédie en quatre actes, représentée pour la première fois le 23 octobre 1903 au théâtre de la Renaissance à Paris, Actes I, scène 9 -. Cette comédie a été publiée par les Editions Georges Charpentier et Jean-Claude Fasquelle en 1904.

### 4- Omission du sujet et du verbe :

De même, il est à noter que les propositions causales introduites par la conjonction *puisque* peuvent s'abrégées par l'omission du sujet et du verbe lorsqu'il s'agit du verbe être :

- « Esterhazy, bon catholique puisque suave du Pape, mais déplorable Français ». (Georges Clémenceau, L'Iniquité, P.71, Editions La Mémoire Livre, Paris, 2001).

- « Cent trente ou cent cinquante millions d'êtres humains, dont il est (Sc. Le tsar) exactement la raconté, voire la conscience, puisque le maître spirituel comme temporel ». (Claude Farrère, Une nuit en mer, pp. 35-36, Editions Ernest Flammarion, Paris, 2001).

### B- Différence entre *parce que* et *puisque* au niveau de l'organisation interne de la phrase :

1 - La principale différence entre les deux conjonctions se situe au niveau de l'organisation interne de la phrase-même. En effet, comme on le verra plus loin et plus en détails, on remarque que certaines transformations (négation,

interrogation, emploi de la locution *c'est* ou d'un adverbe) sont applicables dans une phrase contenant *parce que*, alors qu'elles ne le sont pas dans une même phrase comportant *puisque*. c'est ainsi que des exemples tels que:

- Est-ce que Pierre est content puisqu'il fait beau? (ou)
- \* Pierre n'est pas content puisqu'il fait beau (ou)
- \* Pierre est content seulement puisqu'il fait beau (ou encore)
- \* C'est puisqu'il fait beau que Pierre est content

ne sont pas possibles. En revanche, de telles phrases avec *parce que* sont tout à fait normales :

- Est-ce que Pierre est content parce qu'il fait beau ?
- Pierre est content seulement parce qu'il fait beau.
- C'est parce qu'il fait beau que Pierre est content.

A ce sujet, R. Martin note dans une analyse fort intéressante des différences syntaxiques entre les deux conjonctions, différences qui expliquent l'impossibilité de telles expressions adverbiales en subordination syntaxique avec *puisque*. En effet, remarque-t-il, la conjonction *puisque* se comporte syntaxiquement en adverbe de phrase s'opposant en cela à la conjonction *parce que* qui introduit un adverbe incident au verbe<sup>30</sup>.

C'est ainsi que la proposition introduite *par parce* que peut être mise en évidence par des expressions telles que *c'est ... que*, comme c'est le cas pour tout syntagme adverbial portant sur le verbe. Un tel exemple :

- « C'est parce qu'il est malade qu'il n'est pas venu » est en ce sens tout à fait analogue syntaxiquement à des exemples comme :
- « C'est depuis qu'il est arrivé qu'il dort là ».
- « C'est après qu'il m'a quittée que je l'ai aimé ».
- « C'est hier matin qu'il m'a dit qu'il rentrait ».

En revanche, une telle mise en évidence ne peut être qu'exclue avec la conjonction *puisque* :

- « C'est puisque Jean est venu que Pierre est parti ».
- « C'est puisqu'il est fatigué qu'il s'est endormi ».

Ce comportement de *puisque* est similaire syntaxiquement à celui d'adverbes tels que *naturellement*, *vraiment* lorsqu'ils fonctionnent comme adverbes de phrase<sup>31</sup>.

- « Vraiment que je ne sais que faire ».
- « C'est vraiment que je ne sais que faire ».
- « Naturellement, il ne peut que s'en féliciter ».
- « C'est naturellement qu'il ne peut que s'en féliciter ».

Par contre on peut dire :

- « Il a pu s'en charger tout naturellement ».
- « C'est tout naturellement qu'il a pu s'en charger ».

(Où *tout naturellement* est incident au verbe *pouvoir* et non à la phrase entière).

De fait, l'adverbe de phrase n'acceptant pas la mise en évidence par l'expression *c'est ... que*, il s'en suit que « le syntagme adverbial introduit par *puisque* est un syntagme adverbial de phrase »<sup>32</sup>. Ce comportement est d'ailleurs confirmé par le fait que l'adverbe introduit par *puisque* refuse l'incidence d'un autre adverbe, et c'est là une caractéristique de l'adverbe de phrase. C'est ainsi qu'on ne peut pas dire :

- « Tout naturellement, il ne peut que s'en féliciter ».

De même si des phrases telles que :

- « Seulement parce qu'il n'a pas reçu de lettre qu'il se fait du souci ».
- « Précisément parce qu'il pleut qu'il veut sortir »

● « Peut-être parce qu'il s'ennuyait que Paul est parti » sont acceptables, comme on l'a vu précédemment, elles ne le sont plus, par contre, si on remplace *parce que* par *puisque*.

2- L'autre différence entre *parce que* et *puisque*, remarque R. Martin<sup>33</sup>, apparaît encore nettement dans les phrases interrogatives :

- « Ne jouera-t-il pas parce qu'il est fatigué ? »
- « Ne jouera-t-il pas puisqu'il est fatigué ? »

La conjonction *parce que*, qui forme un adverbe portant sur le verbe, marque la cause du fait exprimée par le verbe : le fait qu'il ne joue pas s'explique par le fait qu'il est fatigué. La conjonction *puisque*, se comporte en adverbe de phrase, justifie la question même du locuteur : Il y a toute raison de se demander s'il ne jouera pas étant donné qu'il est fatigué.

En réalité, cette différence au niveau de l'organisation de la phrase entre les deux conjonctions causales est en relation directe avec ce qu'on a vu précédemment au sujet de l'acte locutoire de *parce que* et de l'acte illocutoire de *puisque*. C'est qu'en utilisant *parce que*, dans l'exemple : « Pierre est content parce qu'il fait beau », le locuteur a pour intention principale de souligner le rapport existant entre les deux propositions de la phrase : Il exprime la cause du contentement de Pierre ; ce qui entraîne la possibilité de nier ou de mettre en doute ce rapport par l'intermédiaire d'une négation ou d'une interrogation, ou encore de mettre en évidence ce rapport grâce à des expressions telles que : *seulement, c'est... que*.

Car, lorsqu'on pose une question ou qu'on utilise une interrogation, on s'attend à une réponse confirmant notre demande. Cette confirmation ne peut se fonder que sur un constat de relation entre les deux faits. Par contre, en remplaçant, dans le même énoncé précédent, *parce que* par *puisque*, le locuteur n'entend plus alors affirmer un rapport existant entre deux faits, mais affirmer deux faits en présentant le second par l'intermédiaire de son rapport avec le premier : ce qui fait « que Pierre est content puisqu'il fait beau » annonce d'abord que Pierre est content, et, ce premier fait étant admis, il annonce ensuite un autre fait qu'il présente comme preuve. Ce que note

d'ailleurs le linguiste R. Martin en écrivant à juste titre : « En réalité, il s'agit là de phrases où il y a lieu d'accomplir deux énonciations successives »<sup>34</sup>.

C'est pourquoi il est impossible d'introduire dans de telles phrases des constructions adverbiales comme *seulement, justement, etc...* qui auraient pour objet de mettre en évidence le rapport entre les deux faits, vu que ces phrases précisément n'ont pas pour objet d'affirmer un tel rapport. Par contre, cette même expression - mais en étant située au niveau de la proposition principale - est utilisée pour mettre en évidence la conclusion qu'on tire de la proposition causale antéposée et introduite par la conjonction *puisque* ou ses divers synonymes à l'instar de *du moment que* ou encore *comme*.

Exemples :

- « Puisqu'elle m'a donné rendez-vous pour demain, c'est que tout n'est pas perdu » (Francis Miomandre, *Le greluchon sentimental*, p.36, Editeur Ferenczi et fils, Paris,1923)

- « Du moment que j'entends le tabouret, c'est donc que je ne suis pas sourd ». (Georges Duhamel, *Le notaire du Hâvre*, p.265, Editions Gallimard, Paris, 1972)

- « Et comme Vergis n'avait pas encore sonné à la grille du parc, c'est qu'il attendait sans doute le jour officiel de réception de Mme Tréchare. »

(Paul Margueritte, *L'eau qui dort*, p.24, Editions Armand Colin, Paris, 1896).

De même, dernière une interrogation, la proposition introduite par *puisque* « marque un fait auquel renvoie le sujet parlant pour motiver qu'il pose la question »<sup>35</sup> :

- « Mais enfin, pourquoi tire-t-on toujours, puisque j'ai fait hisser le drapeau blanc ? » (Emile Zola, *La débâcle*, p.349, Editions Georges Charpentier, Paris, 1892).

- « Pourquoi pleures-tu, puisqu'il sera de retour avant un mois ? »

(Guy de Maupassant, *Pierre et Jean*, p.295, Editions j'ai lu-Librio, Paris, 2014).

L'interrogation peut également suivre la proposition introduite par *puisque* :

- « Puisque vous êtes de Paris, qu'est-ce que vous venez chercher par ici ».

(Ernest Pérochon, *Le crime étrange de Lise Balzan*, p.129, Editions Plon, Paris, 1929).

En outre, la proposition causale introduite par *puisque* peut être indépendante. Ce qui fait que l'énoncé auquel elle se rapporte reste alors inexprimé : « Il nous a dit qu'il partirait le lendemain » ;

- « Comment, le lendemain ? mais puisqu'il est parti le soir ! »

(Emile Zola, *La bête humaine*, p.92, Editions Georges Charpentier, Paris, 1893).

On constate dans cet énoncé l'emploi de la conjonction de coordination mais qui montre l'indépendance complète de la proposition introduite par *puisque*, comme c'est d'ailleurs le cas dans cet autre exemple :

- « Sans doute un peu mince, convint-elle, mais puisque c'est la mode ».

(Henry Bordeaux, *La robe de laine*, Editions Henri Plon, 1910).

En étant indépendante, la proposition introduite par *puisque* peut aussi exprimer une forte objection ou protestation :

- « Puisque je vous dis qu'il n'y a rien dans ma vie ! »

(Edouard Bourdet, *Vient de paraître - pièce de théâtre, Acte II -*, Editions Gaston Gallimard, Paris, 2004).

Une fois explicitée la différence syntaxique et sémantique entre les deux conjonctions *parce que* et *puisque*, il ne nous étonnera pas de les trouver, comme dans l'exemple qui suit, l'une à côté de l'autre, vu que chacune d'elles exprime la cause sur un plan distinct : l'une sur le plan locutoire, l'autre sur le plan illocutoire :

- « Bien plus, moi qui n'aime guère les enfants, j'en arrive à désirer de désespoir, un enfant et pas de mari. Parce que, puisque l'homme ne veut pas être aimé, et qu'on ne peut pas le supporter si on ne l'aime pas, il n'y a donc

que l'enfant pour sortir de soi ». (Henri de Montherlant, Les jeunes Filles, p.234, Editions Gaston Gallimard, Paris, 1972).

## Conclusion

Comme chaque langue a son propre système de mécanismes logico-sémantiques et de constructions morpho-syntaxiques, elle impose à ceux qui l'utilisent, dès leur plus jeune âge, une organisation particulière de voir la réalité du « vécu » et des expériences qu'ils y rencontrent.

De fait, si la langue est « un produit social », la parole reste un acte propre à l'individu au cours de son utilisation de la langue. Et c'est en tant qu'« un acte individuel de volonté » que la parole constitue la mise en action de la langue par le sujet parlant en vue de communiquer sa pensée personnelle. Autrement dit, le locuteur choisit les techniques et les aptitudes verbales que lui procure la langue selon la finalité qu'il entend donner à son discours.

C'est par le type même d'organisation et d'enchaînement de ses éléments, par le genre de relations et de combinaisons entre ses propositions (coordination, inférence, cause, conséquence, temporalité, opposition, condition, etc...) que le discours acquiert sa valeur, sa cohérence et sa continuité dynamique.

Aussi, le discours- plaque tournante des rapports et des relations logico-sémantiques- n'est plus ainsi considéré comme une (somme) mais comme une (suite) dynamique de phrases et d'énoncés.

C'est pourquoi, lorsque nous n'arrivons pas à comprendre un énoncé, il apparaît pour nous comme un assemblage de signes, dénué de sens, sans relations, sans rapports logico- sémantiques, c'est-à-dire sans (supports) logiques véhiculant des significations appropriées.

Ces (supports) se manifestent généralement sous forme de locutions et de connecteurs logico- sémantiques dont la fonction est de se mouler sur le cheminement de la pensée humaine, d'en souligner les jonctions, les rapports, les détours et les variations de raisonnement.

Sans ces relations et ces rapports, aucune pensée continue ne peut être clairement exprimée si bien que les énoncés ne seront qu'une succession

d'idées isolées les unes des autres et sans rapport entre elles. Ce qui fait que la phrase, en elle-même, ne peut avoir de grammaire qu'en ayant des rapports et des relations avec d'autres phrases en tant que parties de la langue.

Parmi ces relations, ce sont celles exprimant la notion de causalité qui se distinguent par leur diversité et leurs subtilités discursives et tout particulièrement au niveau de l'opposition entre les deux principales conjonctions à savoir *parce que* et *puisque*.

Concernant cette dernière locution - ainsi que nous l'avons vu dans la présente étude - , elle introduit un aspect de justification dû à l'intervention du locuteur dans l'énoncé. C'est pourquoi, d'ailleurs la proposition causale introduite par *puisque* sert moins à expliquer le fait contenu dans la proposition que l'acte intellectuel (jugement, affirmation) qui conduit à poser ce fait. En ce sens la conjonction *puisque* n'a plus alors le rôle de justifier la proposition principale mais le locuteur qui énonce celle-ci.

En d'autres termes, on n'est plus situé au niveau du fait énoncé (comme c'est le cas de *parce que*) mais au niveau de l'acte accompli par son énonciation. Ce qui fait que l'action de *puisque* dépasse le domaine même du contenu.

Aussi, il serait incontestablement utile de consacrer ultérieurement - à l'instar de la présente étude sur *puisque* - une analyse approfondie mettant en lumière les caractéristiques spécifiques de *parce que* vu l'opposition aussi bien sémantique que syntaxique existant entre ces deux principales conjonctions.

### Notes et bibliographie

1 – Ferdinand de Saussure, Cours de linguistique générale, p.166, Editions Henri Payot, Paris 1995.

2 – Jean Blaise Grize, Revue : Travaux de recherches sémiologiques, n° 23, Octobre 1975, in : ( M. J. Borel, Schématisation discursive et énonciation, p. 8).

3 – Kr. Sandfeld, Syntaxe du Français Contemporain, p. 307, Editions Librairie Droz, Genève, Suisse, 1977.

4 – Quoique vieillie, la locution *puis donc que* s'emploie encore pour donner au style un cachet d'archaïsme : « Puis donc que vous volez pour la première fois... » (Edmond Rostand, *Cyrano de Bergerac*, I, 1).

5 – Grand Larousse de la langue française, Tome I, pp. 630-631, Editions Pierre Larousse, Paris, 2014.

6 – Berthe aux grands pieds (720-783) fut l'épouse du Roi des Francs, Pépin Le Bref et mère de Charlemagne.

7 – Georges et Robert Le Bidois, *Syntaxe du Français Moderne*, §1467 bis, Editions Alphonse Picard, Paris, 1967.

8 – Jean Claude Anscombe et Oswald Ducrot, *L'argumentation dans la langue*, Revue "Langages", n° 42, pp. 5-27, 1976.

9 – Oswald Ducrot, in John R.Searle, *Les Actes du langage*, p.32, Editions Jean-Pierre Hartmann, Paris, 1972.

10 – *Ibide*.

11 – Robert Martin, *Studia Neophilologica*, XLV,I, pp.110-111, 1973.

12 – Dictionnaire Robert, Tome V, p.681.

13 – Alexandre Lorian, *L'Ordre des Propositions, dans la Phrase Française Contemporaine, -La Cause-*, p.73, Editions C.Kliencksieck, Paris, 1966.

14 – Il faut noter néanmoins, comme le fait remarquer R.MARTIN (*Ibid*, pp.109-110) que la conjonction *parce que* peut se comporter syntaxiquement en adverbe de phrase. C'est le cas dans des exemples où elle marque la cause du dire : "Je dis cela parce que..." ou bien "Je pose cette question parce que..." "Je te dois quelque chose ? Parce que si je te dois quelque chose, dis-le, je te le paierai." (Jean GIONO, *Colline*, p.107, Editions Bernard Grasset, Paris, 1928). Mais ces emplois de *parce que* sont anacoluthes et très rares et ne s'insèrent pas, comme ceux de *puisque*, dans un cadre méta discursif explicite.

15 – L'expression *c'est que*, comme l'indique A.LORIAN dans son ouvrage (*l'ordre des propositions dans la phrase Française contemporaine – La Cause*, p.85, Editions C.Kliencksieck, Paris, 1966) rend la relation entre les

deux membres de la phrase "ambivalente" ; en ce sens qu'elle peut exprimer à la fois aussi bien: *la cause* de la première proposition ("elle m'a donné rendez-vous pour demain" étant donné que "tout n'est pas perdu") que *le corollaire* de la première proposition, laquelle sert alors de preuve à ce qui va être avancé ("elle m'a donné rendez-vous", ce qui prouve que "tout n'est pas perdu").

16 – Kr Sandfeld, *Syntaxe du français contemporain*, La proposition subordonnée, p.322, Editions Librairie Droz, Genève, Suisse, 1977.

17 – Robert MARTIN, *Studia Neophilologica*, XLV, I, p.111, 1973.

18 – Ibid.

19 – Oswald Ducrot, *présupposés en sous-entendus*, *Revue Langue française*, n° 4, pp.30-43, 1969.

20 – Robert MARTIN, *Studia Neophilologica*, XVI, I, p.112-114, 1973.

21 – Ibid.

22 – Oswald Ducrot, *Dire et ne pas Dire*, p.91, Editions Jean- Pierre Hartmann, Paris, 1998.

23 – Ibid, pp.191-192.

24 – Cornelis de Boer, *Syntaxe du Français Moderne*, 405-406, Editions Leiden Universitaire, pers, 2eme édition, Leyde, Pays-Bas, 1954.

25 – Oswald Ducrot; in John Searle, *Les actes du langage*, p.30, Editions Jean Hartmann, Paris, 1972.

26 – Groupe X-1, *car, parce que, puisque*, *Revue Romane*, N=X, p.254, 1975.

27 – Ibid.

28 – Oswald Ducrot; in John Searle, *Les actes du langage*, P.32, Editions Jean-Pierre Hartmann, Paris, 1972.

29 – Kr. SANDFELD, *Syntaxe du français contemporain*, p.320, Librairie Droz, Genève, Suisse, 1977.

30 – Robert MARTIN, *Studia Neophilologica*, XVI, I, p.104-114, 1973.

31 – Cela étant dit, il n'empêche qu'on peut trouver également de tels adverbes *justement, naturellement, évidemment* côte à côte avec la conjonction *puisque*, et ce pour affirmer encore davantage la force argumentative de celle-ci.

● « Mais, naturellement m'a-t-il dit, comme s'il allait de soi puisque je l'avais décidé » André Gide, *Les Faux Monnayeurs*, 1020, Editions GALLIMARD, Paris, 1977.

● « Puisque justement on excluait la possibilité de ... » (Gabriel Marcel, *Journal Métaphysique*, p.154, Editions Gallimard, Paris, 1968). Mais il est important de noter que dans de tels exemples la conjonction *puisque* et les adverbes qui peuvent l'accompagner sont sans subordination syntaxique de l'un à l'autre. Dans le premier exemple, l'adverbe est incident au verbe de la principale, dans le second il est incident au verbe de la subordonnée.

32– Robert MARTIN, *Studia Neophilologica*, XVI, I, p.105, 1973.

33– Ibid, p.109.

34 – Oswald Ducrot, *Dire et ne pas Dire*, p.119, Editions Jean- Pierre Hartmann, Paris, 1998.

35 – Kr. Sandfeld, *Syntaxe du français contemporain*, p.327, Librairie Droz, Genève, Suisse, 1977.